

Les chèques-commerces débarquent

Le succès du système des chèques-commerces lancé par Blegny (ci-dessous) a incité la Ville de Seraing à se lancer dans l'aventure. Le système entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier.

« Les chèques-commerces, d'une valeur de 25 euros, sont des bons d'achat dans les commerces

sérésiens qui participent à l'action, explique Sébastien Wagelmans à l'Association pour le redéploiement du bassin sérésien (Arebs), chargée par la Ville de lancer le projet. Ils sont destinés, dans un premier temps, à remplacer les subsides ou avantages sociaux en cash distribués par la

Ville, par exemple lors de naissances, départs à la retraite, à des clubs sportifs. Dans un deuxième temps, vers la mi-2012 sans doute, des entreprises pourraient également en acheter pour les offrir comme gratifications à leurs employés. »

Actuellement, la Ville a acheté 2.000 chèques (pour 50.000 euros, donc), de quoi permettre de lancer le processus. L'Arebs informe actuellement les commerces sérésiens et une cinquantaine

d'entre eux a déjà signé un contrat d'affiliation.

Celui-ci stipule que sont concernés les « exploitants d'un commerce de détail ou d'une activité artisanale ayant un contact direct avec le public » et « dont l'actionnariat doit être identifiable et détenu en 1^{er} ou 2^e rang par une ou des personnes physiques ». En clair : sont exclues du processus les enseignes de la grande distribution et les sociétés anonymes.

« C'est logique, puisque la philosophie est bien d'aider le commerce local, reprend Sébastien Wagelmans. Cela peut leur apporter quelques achats supplémentaires mais aussi, peut-être, fidéliser une clientèle qui ne serait pas venue dans le commerce sans l'attrait du chèque. »

Des brochures explicatives sont actuellement distribuées à Seraing et un site internet explique le système : www.chèque-commerce.be/. ■ PIERRE MOREL

A Blegny, 6.000 chèques émis

Petit à petit, le chèque-commerce fait son chemin. Quelques jours avant Seraing, la commune d'Orp-Jauche (Brabant wallon) a annoncé la mise en route de ce dispositif. Flémalle, Soumagne et Villers-le-Bouillet ont également marqué leur intérêt pour ce concept. Un succès qui n'est pas pour déplaire à Marc Bolland, bourgmestre de Blegny (PS), initiateur du projet, en 2009. Ce système avait été mis en place pour répondre à une inquiétude des petits commerçants face à l'extension du zoning de Barchon. Près de trois ans plus tard, même si les débuts furent apparemment difficiles, les chèques semblent désormais bien ancrés dans la vie commerçante blegnytoise. Les autorités émettent entre 5.600 et 6.000 chèques par an. Soit entre 140.000 et 150.000 euros réin-

jectés dans l'économie locale. « Le montant réel est sans doute un peu plus élevé, puisque les personnes qui se rendent dans un magasin pour écouler leur bon, dépensent sans doute un peu plus que les 25 euros initiaux », souligne le mayeur.

Une dynamique entre les enseignes

Aujourd'hui, 48 enseignes ont rejoint l'initiative, sur la septantaine que compte la commune. Des supérettes, des restaurants, des instituts de beauté, des fleuristes, des boutiques de mode... Et même une auto-école. Des enseignes globalement satisfaites : cette méthode leur assure des ventes supplémentaires à un coût moins élevé que si elles devaient utiliser d'autres types de chèques cadeaux. Tous les commerces ne récoltent toutefois pas

le même succès. Les choix des habitants se révèlent très terre à terre. Le GB de Barchon et la pharmacie populaire sont les deux magasins qui reçoivent le plus de bons et cristallisent à eux seuls « quelques milliers d'euros. »

« Le système est devenu viable, assure Marc Bolland. Ça ne va pas sauver le commerce de proximité, mais c'est un pas. Et ça a permis de créer une dynamique entre les enseignes, ce qui n'est pas simple dans une petite commune. » Reste encore à améliorer un point. Jusqu'à présent, la grande majorité des bons sont émis par les autorités, mais les commerçants en achètent peu. « Ils pourraient par exemple les offrir à leurs clients lors d'événements ou à la place de chèques cadeaux, explique le bourgmestre. Mais cet aspect-là peine encore à décoller. » ■ MÉLANIE GEELKENS